

sur le *T'ai chan* pour annoncer sa réussite, l'étoile polaire souveraine céleste était mise dans la première catégorie des divinités. Maintenant, je propose que, pour elle aussi, comme pour les divinités qui participent au sacrifice, on lui offre des membres des victimes. — D'après l'ancien règlement, dans le sacrifice de la banlieue, pour le siège de la divinité principale et pour le siège de l'associé, les coussins étaient jaunes; le coussin sur lequel se prosternait l'empereur était rouge. Actuellement, je propose ¹⁾ que le siège de l'associé ait un coussin rouge et que le coussin sur lequel se prosterne l'empereur soit violet. — En outre, tenant compte de la pureté de la montagne divine, il faut restreindre le nombre des fonctionnaires qui seront chargés d'accomplir le sacrifice ²⁾; ou bien on ordonnera à un même fonctionnaire de s'acquitter en même temps de plusieurs fonctions. Ceux qui n'auront pas encore accompli la période de deuil ou qui n'auront pas encore terminé les lamentations du deuil supplémentaire n'auront pas le droit d'être présents au sacrifice. Parmi les *nei che* et les officiers des diverses administrations, il n'y aura, en dehors des préposés à la cérémonie et des gardes du corps, que 24 personnes qui pourront monter (sur la montagne); ceux des diverses administrations qui seront préposés (à la cérémonie) seront au nombre de 93 personnes. Les fonctionnaires civils et militaires qui monteront sur la montagne auront tous le costume officiel." Après examen, on adopta ces propositions.

Pour ce qui est des huit dieux ³⁾, et des empereurs des diverses dynasties qui firent les sacrifices *fong* et

1) Au lieu de 詔, il faut sans doute lire 請.

2) Cf. 222, lignes 22—24.

3) Les huit dieux sont le Maître du Ciel, le Maître de la Terre, le Maître de la Guerre, le Maître du principe *yin*, le Maître du principe *yang*, le Maître de la Lune et le Maître du Soleil: cf. *Sseu-ma Ts'ien*, trad. fr., t. III, p. 432—435.